



EUROPEAN AGENCY
for Special Needs and Inclusive Education

www.european-agency.org

QUI SOMMES- NOUS?¹

Notre mission est d'aider nos pays membres à améliorer leur politique et leur pratique en matière d'éducation inclusive pour tous les apprenants. Tous les travaux déjà réalisés s'alignent et soutiennent directement les initiatives politiques européennes et internationales en matière d'éducation, d'équité, d'égalité des chances et de droits de tous les apprenants.

Nous sommes une organisation indépendante qui sert de plateforme de collaboration à nos 31 pays membres². En tant que seul organisme européen soutenu par ses pays membres dans le cadre de cette mission spécifique, nous veillons à ce que les systèmes d'éducation soient plus inclusifs. Fondée en 1996, l'Agence est cofinancée par les ministères de l'éducation de nos pays membres ainsi que par la Commission européenne et bénéficie du soutien du Parlement européen.

¹ European Agency for Special Needs and Inclusive Education / Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive

² Allemagne, Autriche, Belgique (communautés flamande et française), Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni (Angleterre, Écosse, Irlande du Nord et Pays de Galles), Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

NOS PRINCIPAUX CENTRES D'INTERET

DES INFORMATIONS FONDÉES SUR DES FAITS

La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (2006) et les diverses directives et communications européennes soulignent que les pays ne doivent plus discuter *de ce qu'est* l'éducation inclusive ou *des raisons pour lesquelles* ils doivent dispenser ce type d'enseignement. Désormais, des directives sont nécessaires sur *la manière de* mettre en place des systèmes d'éducation inclusive au niveau de l'enseignant, de la classe, de l'établissement, de la région, de la ville et des politiques nationales. Nous fournissons aux pays des **informations fondées sur des faits** et des recommandations sur la manière de mettre en pratique des politiques clés.

Notre objectif premier est l'éducation inclusive dans son interprétation la plus large – à savoir qu'il est **impératif**, sur le plan des **droits de l'homme et de la qualité**, de prendre en charge les différences et la diversité des apprenants dans tous les milieux éducatifs.